

Notes du CREN n°17

Mars 2014

« Marre de l'école » : les motifs de décrochage scolaire

Depuis plusieurs années, la question du décrochage scolaire a fait l'objet de nombreuses recherches visant à lister les facteurs de décrochage (Janosz, 2000 ; Bernard, 2011a), à repérer les élèves « à risque » (Blaya, 2010) ou encore à évaluer les politiques et les dispositifs mis en œuvre pour y remédier (Bernard & Michaut, 2013). Les études interrogeant directement les jeunes sur les raisons de leur décrochage sont plus rares, en dehors des recherches qualitatives qui établissent des portraits de décrocheurs et dégagent le processus conduisant à cette rupture de scolarité. Qu'est-ce qui amène les jeunes à interrompre, au moins temporairement, leurs études : l'envie de rejoindre la vie professionnelle, des difficultés personnelles ou financières, des relations conflictuelles au sein de l'établissement, une formation non choisie, etc. ? Autant de raisons régulièrement évoquées par les enseignants et les professionnels des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) ou des missions locales, sans qu'il soit toutefois possible d'établir la fréquence des motifs et de les associer aux caractéristiques sociales et scolaires des jeunes. Une recherche conduite entre mai et juin 2013 auprès de 1155 jeunes ayant interrompu leurs études secondaires tente d'apporter des éléments de réponse en dressant une typologie des principales raisons du décrochage directement évoquées par les jeunes concernés. Ces derniers ont été contactés par l'intermédiaire de la MLDS et des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) de l'académie de Nantes (cf. encadré méthodologique p. 2). Les jeunes présents sur ces listes cumulent les 4 conditions suivantes le jour de leur identification (source : [Ministère de l'éducation nationale](#)) :

Pierre-Yves Bernard
Christophe Michaut

- avoir été scolarisé au moins 15 jours en continu au cours de l'année scolaire en cours ou de l'année scolaire précédente ;
- être âgé de 16 ans au moins ;
- ne pas avoir atteint le niveau de diplôme fixé par voie réglementaire ;
- ne plus être inscrit dans un système de formation initiale (Éducation nationale, agriculture, CFA).

Seuls figurent donc dans cette liste les jeunes effectivement en rupture scolaire, c'est-à-dire les jeunes de 16 ans minimum, non diplômés d'un second cycle du secondaire (hors CAP-BEP), qui ont démissionné, ont été exclus ou ne sont pas réinscrits dans un établissement scolaire. Il s'agit là de jeunes ayant décroché au sens institutionnel du terme, avec toutes les limites qu'on peut y mettre (Bernard, 2011a). Notamment, ceux qui sont très peu assidus (désignés parfois comme les « décrocheurs invisibles ») ou totalement désengagés de leurs apprentissages (« décrocheurs silencieux ») n'ont pas été étudiés dans le cadre de cette recherche.

Encadré méthodologique

L'enquête a été réalisée entre mai et juin 2013. Les opérateurs ont contacté par téléphone l'ensemble des jeunes figurant dans les bases de données des jeunes accueillis par la MLDS et dans les fichiers du système interministériel d'échanges d'informations (SIEI). Ces derniers offrent la possibilité inédite d'identifier les jeunes en situation de décrochage scolaire en croisant les données fournies par l'Education nationale, l'enseignement agricole et les missions locales. Toutefois les données de SIEI souffrent de divers biais ne permettant pas d'affirmer avec certitude qu'elles couvrent l'ensemble des sortants sans diplôme (Dardier, Laïb & Robert-Bobée, 2013).

Le questionnaire comprend 80 questions portant sur les caractéristiques sociodémographiques des jeunes (genre, âge, profession et niveau des diplômes des parents, fratrie...), leur parcours scolaire (classes redoublées, choix d'orientation, diplôme, dernière formation suivie...), leur expérience scolaire (travail personnel, sociabilité, sanctions...) et les motifs de décrochage appréhendés d'une part, à travers la question ouverte suivante : « Pourquoi avez-vous interrompu vos études ? », d'autre part, par une liste de 23 propositions susceptibles d'expliquer leur interruption, chaque jeune étant invité à se prononcer sur ces propositions.

1155 jeunes ont répondu à l'enquête téléphonique. Il convient d'indiquer que près des deux tiers des jeunes figurant sur les listes n'ont pas répondu, le plus souvent en l'absence de coordonnées téléphoniques actualisées ou de contact direct (messagerie). 10% ont également refusé de répondre à l'enquête. Il est donc impossible de garantir la représentativité de l'échantillon interrogé sachant néanmoins que sur certaines caractéristiques (genre, cycle d'enseignement), les fréquences de l'échantillon sont proches des chiffres nationaux. Par exemple, la répartition filles/ garçons est de 42,6%/57,4% dans l'échantillon, ce qui correspond exactement à la répartition au niveau national.

Avant de présenter les motifs de décrochage, voyons quelques-unes des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête.

1. Les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes en décrochage scolaire

1.1. *Davantage de garçons et de jeunes socialement défavorisés*

On trouve d'abord davantage de garçons (57,4%) que de filles (42,6%). Résultat qui n'est pas surprenant quand on sait que les garçons ont plus souvent rencontré des difficultés scolaires et que leur rapport aux études est moins conforme aux attentes de l'institution scolaire. Deuxième caractéristique importante : ils proviennent plus fréquemment de milieu social défavorisé. 34% ont un père ouvrier, 31% un père employé et moins de 10% un père cadre supérieur ou exerçant une profession libérale. Par ailleurs, 27% des décrocheurs ont un frère ou une sœur ayant également interrompu leurs études, une situation plus fréquente (37%) dans les familles où les parents sont non diplômés. Il serait toutefois erroné de conclure à un désengagement des familles vis-à-vis de la scolarité de leurs enfants. Par exemple, plus de la moitié des décrocheurs interrogés déclarent avoir souvent été aidés par leurs parents lorsqu'ils étaient écoliers. Et seuls 10% considèrent que leur entourage ne s'intéresse pas à leurs études.

1.2. Plus d'un décrocheur sur cinq a interrompu ses études avant le lycée

21,8% des jeunes ont interrompu leurs études avant la fin du collège, le plus souvent au cours ou à l'issue de la classe de troisième. Dans ce cas, c'est souvent l'orientation vers la voie professionnelle qui leur a posé problème : échec dans la recherche d'un maître d'apprentissage, entrée dans la spécialité choisie refusée par l'établissement d'accueil. Lorsqu'ils n'atteignent pas la fin de la troisième, c'est une exclusion du collège sans réinscription dans un autre établissement qui a entraîné l'interruption. Les plus nombreux à avoir décroché (60,9%) ont commencé ou poursuivi des études en lycée professionnel ou en CFA sans obtenir le diplôme préparé. Le plus souvent, l'interruption intervient en début de parcours. Certains apprentis entrant en CAP évoquent, par exemple, la rupture de leur contrat de travail, suite à un conflit avec leur employeur ; d'autres font part d'une orientation subie dans une spécialité qu'ils n'ont pas choisie : *« moi je voulais faire peinture mais y avait plus de place alors j'ai fait maçonnerie et ça ne me plaisait pas »* (Garçon, 17 ans, CFA). C'est notamment lors des premiers stages que certains lycéens professionnels découvrent les exigences du monde professionnel qu'ils imaginaient autrement. En fin de parcours professionnel, les motifs évoqués sont d'une toute autre nature : échec à l'examen, opportunité d'emploi, volonté de travailler et de gagner de l'argent sont fréquemment cités. Les décrochages en lycée général et technologique sont plus rares (16,3%). Ils interviennent généralement en Terminale, après un ou plusieurs échecs au baccalauréat. Certains ne sentent plus le courage de refaire une année dense pour préparer à nouveau l'examen. Une minorité quitte le lycée dès la seconde, suite à une exclusion ou au souhait non réalisé de se réorienter vers la voie professionnelle. Globalement, la moitié des décrocheurs se déclarent insatisfaits de leur dernière formation, davantage encore lorsqu'ils se retrouvent dans une formation qu'ils n'avaient pas choisie.

1.3. L'accumulation de difficultés scolaires

En retraçant à grands traits le parcours scolaire des décrocheurs, on observe que la majeure partie d'entre eux a rencontré des difficultés scolaires : 77,4% ont redoublé au moins une fois. Redoublements qui interviennent dès le début de la scolarité, au moment des apprentissages fondamentaux (CP ou CE1) pour un quart des redoublants. Malgré ces difficultés précoces, seuls 14% des décrocheurs disent avoir bénéficié d'un dispositif spécifique (de type réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) lorsqu'ils étaient écoliers. Cela étant, ils regrettent rarement cette période de leur scolarité. Par exemple, 93% soulignent s'être bien entendu avec leurs enseignants à l'école primaire. Mais c'est surtout au collège que se cristallisent progressivement les difficultés de nature diverse. Difficultés cognitives d'abord lorsqu'ils n'arrivent plus à assimiler le programme, ce qui conduit un tiers des décrocheurs à redoubler au moins une classe du collège. Ils seront d'ailleurs assez fréquemment orientés vers une troisième technologique ou professionnelle (26,3%) et 10% seront inscrits dès l'entrée au collège dans une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Au final, seuls 61,5% auront atteint une troisième générale. Ces difficultés cognitives se manifestent également à travers l'engagement dans les études : 45% travaillent irrégulièrement et 15% disent n'effectuer aucun travail personnel. C'est particulièrement vrai dans les matières dont ils se désintéressent. Si pour l'ensemble des décrocheurs, leur matière préférée était par ordre décroissant, l'EPS, les mathématiques et le français, il apparaît une nette césure entre les décrocheurs « studieux » et les décrocheurs « désengagés ». Les studieux, plus souvent des filles, préfèrent les mathématiques et le français alors que les garçons désengagés préfèrent l'EPS. Le désintérêt pour certains enseignements conduit une partie des décrocheurs à sécher des cours.

60,4% des jeunes qui ont interrompu leurs études avant le lycée ont déjà séché, dont 39% disent l'avoir souvent fait. Il n'est alors pas surprenant de constater une proportion importante de décrocheurs sanctionnés par des retenues – un quart l'était souvent – et/ou par une exclusion de leur établissement. Au cours de leur scolarité, 22,6% sont passés devant un conseil de discipline, 29,7% ont été exclus temporairement de l'établissement, 14,6% l'ont été définitivement. Les exclusions sont plus fréquentes au collège et au lycée professionnel qu'au lycée général et technologique. Toutefois, ces sanctions n'étaient pas nécessairement liées à de mauvais résultats scolaires ou à un manque de travail, mais plus souvent à des conflits avec d'autres élèves ou les enseignants.

1.4. La situation actuelle des décrocheurs

Que deviennent les décrocheurs ? Au moment de l'enquête, 31,8% avaient trouvé une nouvelle formation, 18,6% occupaient un emploi, 29,6% en cherchaient un et 20,1% étaient inactifs. Leur situation dépend, entre autres, de la durée d'interruption et de la dernière formation suivie. Parmi ceux qui ont interrompu leurs études au cours des neuf mois précédents l'enquête (depuis septembre 2012), seuls 10% sont en emploi et 52% sont au chômage ou sont inactifs. Ceux qui ont quitté l'école depuis plus de 9 mois seront plus souvent en emploi (26%) et moins en formation (25%). Mais près d'un sur deux est toujours sans activité professionnelle ou scolaire.

Le devenir des décrocheurs est fortement corrélé à leur capital scolaire (Bernard & Michaut, 2013). Le tableau suivant indique que les sortants de collège sont rarement en emploi – la plupart sont encore mineurs – mais moins d'un sur deux est en formation. La situation des jeunes qui s'étaient engagés dans la préparation d'un CAP est encore plus précaire. La majorité est sans emploi et n'a pas repris de formation. Les sortants de lycées sont plus fréquemment en emploi, en particulier les diplômés du BEP (51,2%) qui ont généralement poursuivi leurs études jusqu'en terminale sans toutefois réussir à obtenir le baccalauréat professionnel.

Tableau 1 : Situation en juin 2013 des décrocheurs en fonction de la dernière formation suivie

	Dernière formation				
	Premier cycle (collège)	2nde, 1ère ou Terminale générale ou technologique	2nde, 1ère ou Terminale professionnelle	CAP1 ou CAP2	Ensemble
En formation	45,6%	30,6%	24,2%	31,4%	31,8%
En emploi	4,3%	27,8%	27,9%	11,1%	18,6%
Sans emploi et à la recherche d'un emploi (au chômage)	24,3%	23,3%	34,5%	31,0%	29,6%
Autre situation (inactif)	25,9%	18,3%	13,4%	26,4%	20,1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%

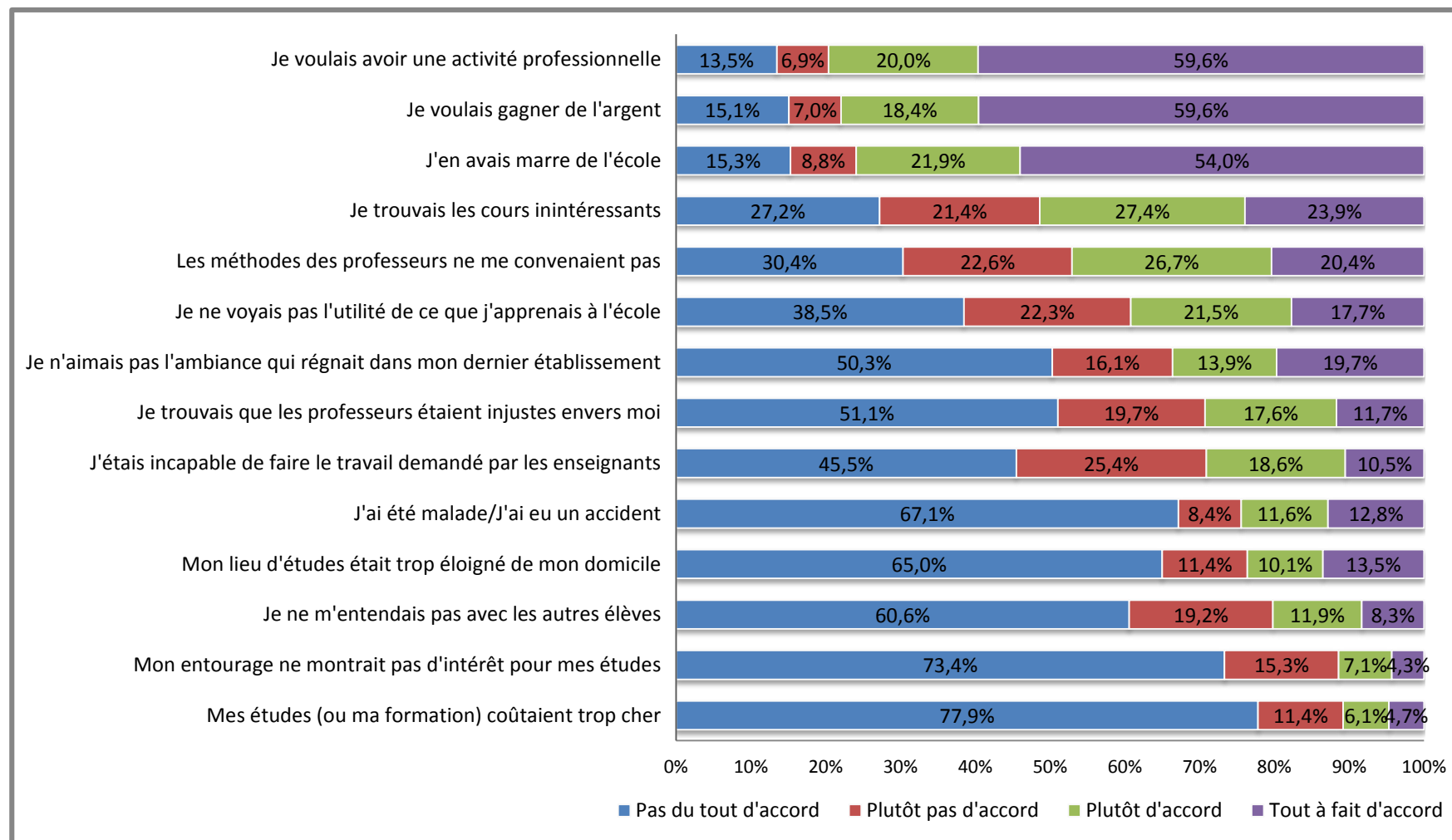
La dépendance est très significative. $\chi^2 = 115,96$, $p < 0,001$.

2. Les motifs de décrochage scolaire

Les quelques travaux sur les raisons données à la rupture de scolarité par les personnes concernées distinguent généralement les motifs liés à la scolarisation des motifs extérieurs, par exemple liés au contexte social dans lequel les personnes vivent. Ainsi Danilo Martuccelli (2006) montre qu'avec la massification de l'enseignement secondaire, les raisons données aux ruptures de scolarité se transforment, passant de motifs mettant en cause les conditions d'existence des personnes à des motifs mettant en cause l'école elle-même. On retrouve cette distinction dans les recherches visant à mesurer par questionnaire les raisons données par les jeunes à leur décrochage (Parent & Paquin, 1994 ; George-Ezzelle, Zhang & Douglas, 2006). Ces travaux permettent d'affiner la catégorisation des motifs, par exemple en distinguant parmi les motifs scolaires, les contenus de formation, la pédagogie des enseignants, l'inadéquation entre les attentes des jeunes et la formation proposée, le fonctionnement de l'établissement scolaire ou de l'organisme de formation (Parent & Paquin, 1994). Pour cette enquête, une liste de vingt-trois motifs reflétant l'ensemble des dimensions précédentes a été établie. Les jeunes interrogés devaient se prononcer sur les propositions émises en indiquant s'ils étaient d'accord ou non avec ces propositions (*cf.* graphique suivant). A cette méthodologie a été ajoutée une question ouverte : « pourquoi avez-vous interrompu vos études ? » Les réponses obtenues permettent d'affiner et de compléter les données de l'enquête. En effet, il faut souligner que la liste des items est loin d'être exhaustive et n'épuise pas les conditions « objectives » de décrochage : grossesse, rupture du contrat d'apprentissage, délinquance, échec aux examens, opportunité d'emploi, prise en charge d'un parent malade, etc. sont également évoqués par les jeunes lorsqu'on leur demande préalablement pour quelle raison ils ont interrompu leurs études.

Une première analyse des résultats indique que parmi les items proposés certains motifs sont partagés par plus de trois-quarts des décrocheurs : « je voulais avoir une activité professionnelle », « je voulais gagner de l'argent » et « j'en avais marre de l'école ». Cette lassitude de l'école s'exprime sous diverses formes : exaspération parce que les contenus d'enseignements ne correspondent pas à leurs attentes et sont considérés comme insuffisamment professionnalisant et manuels ; exaspération encore parce qu'ils trouvent que les enseignants utilisent des méthodes pédagogiques inadaptées, que le dialogue est difficile à établir et qu'ils sont victimes d'injustice. 29,1% considèrent que le travail demandé par les enseignants était trop difficile. Les problèmes personnels, une maladie ou un accident potentiellement à l'origine de leur décrochage sont plus rarement cités. Enfin, les conditions matérielles (éloignement géographique, coût des études) sont peu évoquées et l'entourage amical et familial décourage rarement les jeunes à poursuivre leurs études.

Graphique 1. Les motifs de décrochage (N = 1155) ¹



¹ Parmi les 23 items proposés, sont représentés ici les 14 items les plus représentatifs des différentes raisons du décrochage.

3. Une classification des motifs de décrochage

Même si certaines raisons sont partagées par la plupart des jeunes comme on l'a vu précédemment, il serait abusif de décrire l'ensemble des jeunes en situation de décrochage avec des motifs similaires. Les travaux sur le décrochage ont en effet montré la diversité des parcours qui y mènent (Janosz, 2000 ; Bernard, 2011b). Les jeunes qui quittent l'enseignement secondaire sans diplôme ont eu des expériences parfois très différentes dans leur rapport à l'école et au savoir. Il est donc vraisemblable que cette diversité se retrouve au niveau des motifs qu'ils donnent de leur rupture. Pour mettre en évidence l'existence de plusieurs configurations de motifs, nous avons élaboré une première typologie des motifs à partir d'une classification ascendante hiérarchique qui agrège les individus évoquant des motifs similaires. Cette classification est constituée de cinq classes relativement contrastées pour lesquelles nous avons choisi des intitulés reflétant globalement l'orientation donnée par les jeunes (voir tableau 2). Croisées avec les caractéristiques sociales et scolaires des jeunes, elle permet de décrire plus finement des profils différenciés de jeunes en situation de décrochage.

Tableau 2 : Classification des motifs de décrochage

Classes	Effectifs	Fréquences
1. De grandes difficultés scolaires	296	25,6%
2. Le rejet de l'institution scolaire	234	20,3%
3. L'attrait de la vie active	362	31,3%
4. Le découragement	166	14,4%
5. Des problèmes personnels	97	8,4%
Ensemble	1155	100%

La première classe, « **de grandes difficultés scolaires** », est constituée de jeunes rencontrant des difficultés nombreuses à différents niveaux : leur score est élevé sur presque tous les items proposés, à l'exception des effets de l'entourage, du coût et de l'éloignement de la formation. Ils décrochent à la fois parce qu'ils ne donnent plus de sens à leur scolarité, mais également parce qu'ils rencontrent des difficultés relationnelles importantes au sein des établissements scolaires, que ce soit avec les enseignants ou avec les autres élèves. Leur décrochage reflète alors un rejet global du monde scolaire, ce qu'un élève exprime de manière très synthétique : « *ça me saoulait* ». Ils ont décroché très tôt, plus souvent que les autres au niveau du collège ou de la première année d'enseignement professionnel, ce qui traduit un faible niveau de compétences scolaires. Leur situation est également décrite sur le mode de la souffrance, par exemple à travers un sentiment d'anxiété souvent ressenti. Ils ont plus fréquemment manifesté leur opposition à ce monde scolaire qui les rejetait, ce que traduit assez bien ce jeune : « *j'ai eu beaucoup de problème étant jeune (sic), des problèmes de comportement. Je n'étais pas fait pour l'école et j'ai été exclu de plusieurs établissements, on ne voulait plus de moi.* » Cette situation globalement très difficile qu'ils ont connu pendant leur scolarité est également pénalisante au moment de l'enquête. Ils sont moins que les autres en emploi.

La deuxième classe, **« l'école inutile »**, se différencie de la précédente par l'absence de problèmes relationnels déclarés. Leur rejet de l'école s'exprime sur un registre plus institutionnel, moins personnalisé, plus distancié également. En dehors des trois items sur lesquels on retrouve pratiquement l'ensemble de l'échantillon (« je voulais avoir une activité professionnelle », « je voulais gagner de l'argent » et « j'en avais marre de l'école »), leur score est élevé sur « j'avais l'impression de perdre mon temps », « je ne voyais pas l'utilité de l'école », « je trouvais les cours inintéressants », et « les méthodes d'enseignement ne me convenaient pas ». Pour ces jeunes, le décrochage est une mise à distance d'un monde qui ne leur convient pas. Dans la question ouverte, le contenu trop abstrait de la formation revient souvent comme raison de l'arrêt des études : *« je n'étais pas motivé, les études manquaient de concret et elles ne me plaisaient pas, elles ne correspondaient pas à mes ambitions. »* Très majoritairement des garçons, les jeunes de cette classe sont très insatisfaits de leur dernière formation, aiment l'EPS, et déclarent avoir peu travaillé à la maison, avoir été très souvent collés, voire exclus.

« L'attrait de la vie active » constitue une configuration très différente des deux premiers groupes. Leur score n'est élevé que sur les trois items communs à l'ensemble de l'échantillon, et sur l'item « j'avais peur d'échouer ». A l'inverse des deux autres groupes, ils semblent avoir vécu de manière positive leur parcours scolaire : plutôt satisfaits de leur dernière orientation, ils aiment les maths, ont été assidus, ont eu de bons rapports avec les enseignants, n'ont pas connu de problèmes de discipline, et déclarent plus souvent avoir un projet professionnel ou de formation. C'est dans ce groupe qu'on retrouve parfois des décrochages davantage liés au monde du travail qu'au monde scolaire : soit parce que le travail implique un arrêt des études (*« je préférais travailler et gagner de l'argent »*), soit parce qu'un problème lié au monde du travail empêche d'accéder à la qualification (*« je faisais des allergies à la plasturgie durant mon stage, j'ai eu de sérieux problèmes aux poumons »* ; *« je voulais trouver un apprentissage mais je n'ai pas trouvé »*). Du point de vue des caractéristiques de ces jeunes, ils sont plus souvent d'origine étrangère, et ont plus fréquemment arrêté à un niveau V de formation professionnelle.

La quatrième classe, intitulée **« le découragement »** est caractérisée par des scores élevés sur « j'avais peur d'échouer » et « je ne pensais pas pouvoir réussir ». Plus souvent issus des terminales générales et technologiques, leur décrochage se situe en fin de parcours, et fait souvent suite à un échec : *« j'ai pas eu le bac et j'ai pas eu le courage de recommencer »*. C'est dans ce groupe qu'on trouve le plus de jeunes en emploi au moment de l'enquête, avec un profil sociologique un peu plus favorisée que la moyenne.

La dernière classe, **« Des problèmes personnels »**, rassemble des jeunes qui enregistrent un score singulièrement élevé sur les items « j'avais peur d'échouer » et « j'avais des problèmes personnels ». Ces problèmes dits personnels sont inextricablement liés à des problèmes scolaires, comme l'exprime cette jeune fille : *« car j'ai eu un problème de santé et j'ai loupé beaucoup de cours. Puis quand je revenais j'avais beaucoup de remarques alors j'ai arrêté. »* En effet, les problèmes personnels s'expriment notamment par une plus grande fréquence des sentiments d'anxiété en classe. Il est possible également que ces problèmes se construisent dans des environnements familiaux peu incitatifs, caractérisés par le peu d'aides parentales aux devoirs. Moins souvent que les autres en emploi, ils sont plus nombreux à avoir raccroché en formation au moment de l'enquête.

Conclusion

Les résultats brièvement présentés dans cette recherche attestent de la forte variété des conditions et des parcours des jeunes en situation de décrochage. De ce point de vue, ils permettent de mieux appréhender les parcours de ces jeunes, et constitue donc un apport dans la construction de politiques adaptées aux besoins qu'ils expriment. Ces résultats soulignent surtout la forte condamnation du système scolaire considéré par les décrocheurs comme inadapté, sélectif et injuste. A cet égard, ils rejoignent les conclusions des rares enquêtes quantitatives portant sur les motifs de décrochage dans d'autres contextes nationaux. Au Québec, Ghyslain Parent et Anne Paquin (1994) montraient déjà ce dégoût des études et ce rejet du système scolaire. On retrouve un résultat similaire aux Etats-Unis dans l'enquête plus récente de George-Ezzelle, Zhang et Douglas (2006). Le décrochage scolaire est donc bien un révélateur de la crise des systèmes éducatifs et de leur difficulté à répondre aux besoins de l'ensemble des jeunes.

Pierre-Yves Bernard & Christophe Michaut

Maîtres de conférences, CREN, Université de Nantes

Bibliographie

Bernard, P.-Y. (2011a). Le décrochage scolaire. Paris : PUF.

Bernard, P.-Y. (2011b). Le décrochage des élèves du second degré : diversité des parcours, pluralité des expériences scolaires. *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 44(4), 67-87.

Bernard, P.-Y., & Michaut, C. (2013). The effects of the fight against early school leaving : Back to education or school-to-work transition? In De Groof, S. & Elchardus, M. (Eds), Early school leaving & youth unemployment. Bruxelles : LannooCampus Publishers, 131-155.

Blaya, C. (2010). Décrochages scolaires. L'école en difficulté. Bruxelles : De Boeck.

Dardier, A., Laïb, N., Robert-Bobée, I. (2013). Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? France, portrait social édition 2013, INSEE.

George-Ezzelle, C., Zhang, W. & Douglas, K. (2006). Dropouts Immediately Pursuing a GED Credential: Their Institutions' Characteristics, Self-Reported Reasons for Dropping Out, and Presence of High-Stakes Exit Exams. Paper presented at the annual conference of the American Educational Research Association (AERA) held from April 7 to 11, 2006, in San Francisco, CA.

Janosz, M. (2000). L'abandon scolaire chez les adolescents: perspective nord-américaine. *VEI enjeux*, 122, 105-127.

Martuccelli, D. (2006). Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine. Paris : Armand Colin.

Parent, G., & Paquin, A. (1994). Enquête auprès de décrocheurs sur la raisons de leur abandon scolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(4), 697-718.